



CTA du 21 mars 2022

Avis présentés par la FSU

Avis 1 : Unanimité Pour

Le CTA demande une dotation spécifique pour pallier les manques de remplaçants à hauteur des besoins dans les écoles de chaque circonscription, chaque département.

Avis 2 : Unanimité Pour

Le CTA demande le maintien des dotations ULIS lycées pour la rentrée 2022

Avis UNSA : Unanimité Pour

Les représentants du personnel élus au CTA de Clermont-Ferrand demandent qu'il ne soit plus exigé de justificatif de repas pour les personnels éligibles, qui sont remboursés sur la base d'un forfait.

Cette demande a aussi été formulée par la FSU

Avis FO : Unanimité Pour

Les représentants des personnels du CTA réitèrent la demande de rétablissement de tous les moyens nécessaires (dotation) concernant les élèves à besoins particuliers (ULIS, UPE2A, SEGPA, EREA...).

Ils s'opposent au démantèlement des SEGPA, ainsi qu'aux projets de fusion avec d'autres établissements (EREA, LP, SEP ...), et exigent que les commissions d'affectation jouent pleinement leur rôle pour orienter les élèves qui en ont besoin vers ces structures.

Les représentants du personnel du CTA s'opposent à l'inclusion systématique.

Explication du vote FSU sur la partie de l'avis FO, concernant « l'inclusion systématique » :

La FSU considère que la phrase de FO n'est pas assez explicative et trop réductrice. C'est pourquoi elle a fait ajouter au PV une explication de vote.

La FSU a toujours été favorable à l'inclusion des élèves en situation de handicap. Elle considère que c'est une avancée majeure. Celle-ci doit cependant être adaptée à chaque enfant au mieux de son intérêt et que les enseignants comme les AESH doivent être formés en amont pour accueillir au mieux ces enfants et les faire progresser. Cette inclusion ne doit pas se faire au détriment des autres formes de scolarisation (IME, IM-PRO) mais en concertation avec tous les personnels.